

COMPTE RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL

DU 7 MARS 2019

APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2018

Après présentation des différents comptes administratifs 2018,

Le Conseil municipal, sous la présidence du doyen d'âge, approuve le compte administratif du budget principal qui laisse apparaître un excédent de fonctionnement de 227 133.42 euros ainsi qu'un excédent d'investissement de 149 661.18 euros.

Le conseil approuve également le compte administratif du budget du CCAS qui laisse apparaître un excédent de fonctionnement de 507.49 euros ainsi qu'un excédent de 47.77 euros en section d'investissement.

Le conseil approuve le compte administratif du budget d'Assainissement qui laisse apparaître un excédent de 24 434.41 euros en section d'exploitation ainsi qu'un excédent de 33 830.32 euros en section d'investissement.

Il approuve le compte administratif du budget du Lotissement qui laisse apparaître un excédent de fonctionnement 29 842.72 euros de et un déficit de 31 568 euros en section d'investissement.

Le conseil municipal décide d'affecter ces résultats en report sur les budgets primitifs de 2019.

Le conseil municipal approuve également les comptes de gestion du Trésorier municipal.

RELAIS DE LA SOURCE

Le Maire présente trois devis pour l'aménagement de la cuisine du futur restaurant.

Après étude, le conseil municipal, voudrait avoir des suppléments d'information sur deux devis. Mme ROUSSELET se charge de contacter les entreprises.

VOTE DES SUBVENTIONS COMMUNALES

Le Conseil Municipal vote les subventions communales suivantes :

COMICE AGRICOLE : 50 € - 100 KMS DU PERCHE : 100 € - ARGENVILLOISE : 150 € - CROIX ROUGE : 75 €- PREVENTION ROUTIERE : 50 € COOPERATIVE SCOLAIRE : 300 € LUTINS DU PARC : 200 € - POMPIERS : 100 € - AMIS DU PERCHE : 40 € TENNIS CLUB ARGENVIL-BEAUMONT : 50 € - ADMR ARGENVILLIERS-BEAUMONT : 100 € - CERCLE DE L'AMITIE : 100 € ANCIENS COMBATTANTS : 200 € - ASS LES PETITES LOUPS : 100 € - APE BELMA : 200 € - JPS Thiron : 50 € - L'Art d'être Perché : 200 € - Tennis Club Thiron : 50 € - Ass Brossolette : 50 € - Les aires du Perche : 50 € - Comité des Fêtes Argenvilliers : 300 € - Les Souliers du Perche : 150 € - Fondation du Patrimoine : 55 € - Restau du Cœur : 100 € - Plan bibliothèque école : 150 €

PRIX REPAS ROSIERE

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, fixe le prix du repas de la Rosière à 24 euros pour les adultes, à 12 euros pour les – de 14 ans et gratuit pour les – de 5 ans.

BANQUET DES ANCIENS

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, fixe la date du banquet au 12 mai prochain. Le prix du repas pour les personnes payantes est fixé à 26 euros.

DIAGNOSTIC AGRICOLE

Dans la continuité des réunions comme annoncé durant le comité des Maires qui s'est tenu le lundi 28 janvier 2019 à Nogent le Rotrou, une réunion rassemblant les agriculteurs de chaque commune doit se tenir pour élaborer le diagnostic agricole des communes en vue de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme de la communauté de communes du Perche, en collaboration avec la Chambre d'Agriculture.

Pour la commune d'Argenvilliers, la réunion s'est déroulée le **Mardi 19 février 2019 à 14h30**, à la mairie d'Argenvilliers. Les convocations officielles ont été adressées par courrier à l'ensemble des agriculteurs de la commune par le secrétariat de la communauté de communes.

Comme décidé par le conseil en date du 26 janvier dernier, les agriculteurs référents pour Argenvilliers sont Messieurs Daniel LEFAUX et Thierry MORICE.

Pour rappel, cette réunion avait pour but de répondre à l'ensemble des questions que peuvent se poser les membres de la communauté agricole.
Par ailleurs, des questionnaires nominatifs et des plans de zonages ont été distribués à chacun des agriculteurs présents dans le but de collecter des informations sur leur exploitation, qui serviront à l'élaboration du diagnostic agricole de la commune.

REDEVANCE ORANGE

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte la redevance proposée par Orange pour occupation du domaine public.

La redevance pour 2018 s'élève à 609.70 euros.

QUESTIONS DIVERSES

- **Tour d'Eure et Loir** : le Maire informe le conseil que le tour d'Eure et Loir fera un passage sur la commune d'Argenvilliers le 18 mai prochain.

Il propose d'organiser avec le concours du comité des fêtes une animation pour cette journée.

Prochaine réunion le jeudi 4 avril 2019 à 20 h